

La production nucléaire a représenté 68 % de la production, le facteur de charge a été de 77,3 %. A la date du 28 février, 43 tranches sont en fonctionnement : 22/32 tranches de 900 MW, 17/20 tranches de 1300 MW et 4/4 tranches de 1500 MW. Deux tranches 900 MW sont en VD4 et grand carénage, 21 tranches de 900 MW ont terminé leur grand carénage, 2 tranches le commenceront en 2025.

Les tableaux ci-dessous présentent la synthèse des données (parc installé, production, facteur de charge, pourcentage de la production) pour les divers moyens de production de l'électricité :

Statistiques mensuelles :

SYNTHESE	Nucléaire	Total énergies renouvel.	Total énergies fossiles	TOTAL GENERAL
Parc installé (MW)	61 370	77 456	17 918	156 744
Production (GWh)	31 874	12 008	2 985	46 866
Facteur de charge	77,3%	23,1%	24,8%	44,5%
% de la production	68,0%	25,6%	6,4%	

Détails des énergies renouvelables et des combustibles fossiles	Energies renouvelables				Combustibles fossiles		
	Hydr.	Eolien	PV	EnR therm.	Gaz	Charb.	Fioul
Parc installé (MW)	25 776	24 868	24 541	2 271	13 068	1 812	3 038
Production (GWh)	6 226	3 605	1 536	641	2 805	98	82
Facteur de charge	35,9%	21,6%	9,3%	20,0%	31,9%	8,0%	4,0%
% de la production	13,3%	7,7%	3,3%	1,4%	6,0%	0,2%	0,2%

	Détails des productions éoliennes			TOTAL
	Terre	Mer		
Parc installé (MW) estimation	23 360	1 508		24 868
Production (GWh)	3 233	372		3 605
Facteur de charge	20,6%	36,7%		21,6%
% de la production	6,9%	0,8%		7,7%

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 55 % et le minimum a été de 3,2 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 53,9 %.

La production d'énergies renouvelables (25,6 % de la production), a été identique à celle du mois précédent (25,6 %).

La production hydraulique (13,3 % de la production) a été en légère hausse par rapport à celle du mois précédent (12,3 %).

La production à partir des énergies fossiles (6,4 % de la production) a été en légère hausse par rapport à celle du mois précédent (5,8 %). Il faut noter que les productions à partir du fioul et du gaz sont en très grande partie liées à la cogénération (voir page 3 des statistiques), avec quelques appels aux turbines à combustion pour le fioul (voir page 10), en particulier dans la période de faible production éolienne. Le graphique de la page 11 met en évidence de nombreux appels aux centrales combinées fonctionnant au gaz ainsi que quelques rares appels aux turbines à combustion, en particulier pendant les périodes de faible production éolienne. La production à partir du charbon est faible (0,2 %).

Pour la production à partir de la biomasse la baisse constatée sur la période du 14 au 22 est probablement due à l'arrêt de production de la centrale Provence 4 (voir « biomasse » page 12 des « statistiques »).

Le facteur de charge de la production éolienne totale (terrestre + mer) a une valeur moyenne mensuelle (21,6 %) inférieure à celle du mois précédent (31,5 %) et légèrement inférieure aux valeurs moyennes annuelles ; il est de 20,6 % pour l'éolien terrestre et de 36,7 % pour l'éolien en mer. La page 17 permet de distinguer les productions éoliennes terrestre et en mer (mesures au pas de 30 minutes), on peut constater des périodes de forte et de faible production ; une similitude entre les deux types de production est visible ; on peut noter un décalage dans le temps certains jours entre la production terrestre (ensemble de la métropole) et la production en mer (façade ouest) selon la direction du vent. Les données de RTE au pas de 30 minutes pour les productions éoliennes en mer représentent la somme des productions des parcs de Guérande, St Brieuc et Fécamp.

RTE ayant cessé de publier les prévisions journalières de productions des énergies intermittentes, éoliennes et photovoltaïque au pas de 15 minutes. Les graphiques des pages 18 et 19 ne sont pas présentées.

Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (3,3 %) inférieure à celle du mois précédent (6,1 %), elle est inférieure aux valeurs moyennes annuelles.

Les variations des productions éolienne et photovoltaïque sur des périodes de 30 minutes sont représentées sur les pages 23 (productions séparées) et 24 (productions cumulées), ces graphiques mettent en évidence les variations importantes qui constituent des contraintes pour l'équilibre du réseau électrique.

Le graphique de la page 28 permet de comparer la production éolienne et la production à partir du gaz, Les compensations de l'éolien par le gaz sont mises en évidence sur les périodes de faible production éolienne.

Le graphique de la page 29 permet de comparer la production éolienne et la production nucléaire l'effacement du nucléaire est visible les jours de forte production éolienne. Par contre il y a eu peu de suivi de charge lorsque la production éolienne est faible.

Le graphique de la page 30 permet de comparer la production photovoltaïque et la production nucléaire.

La page 31 donne la plage de variation de la puissance journalière du nucléaire et de l'éolien et le maximum journalier du photovoltaïque. Les « barres » sont obtenues en prenant le minimum et le maximum de production de chaque jour. Ces graphiques mettent en évidence une faible variation du nucléaire lorsque l'éolien est faible, par contre les variations sont nettement plus importantes lorsque l'éolien est fort, elles mettent en évidence un suivi de charge important.

La page 32 donne la plage de variation de la puissance journalière du nucléaire et de l'hydraulique. Les « barres » sont obtenues en prenant le minimum et le maximum de production de chaque jour. On peut constater une plage de variation importante systématique pour l'hydraulique.

La page 33 donne la plage de variation de la puissance journalière du nucléaire et gradient maximum du nucléaire, il correspond à la différence entre le maximum et le minimum de la production de la journée, celui-ci peut atteindre des valeurs très importantes.

La page 34 donne la quantité de CO₂ rejetée, celle-ci est corrélée à l'utilisation des combustibles fossiles (voir page 9).

La page 35 donne le cumul des productions décarbonées, en pourcentage de la production. Ce pourcentage est plus faible pendant la période de faible production éolienne. Il met en évidence les variations des différentes productions qui aboutissent à ce résultat.

La page 37 présente l'utilisation des moyens de stockage par batteries.

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 92,3 % (92 % en février 2024). La quantité de CO₂ rejetée a été, selon les données RTE de 26,8 g / kWh alors qu'elle était de 28,1 g / kWh en février 2024 ; avec un calcul fait à partir des références de rejet sur le cycle de vie des moyens de production elle serait de 38,1 g / kWh.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une importation de 3,7 % de la production et une exportation de 13,7 % de la production, soit un solde excédentaire de 10 % de la production (4,7 TWh).

La consommation du mois de février (48 650 GWh) a été inférieure de 17,6 % par rapport à celle du mois de janvier et supérieure de 6,7 % à celle du mois de février 2024.

Le mois de février est caractérisé par une production éolienne très irrégulière avec des périodes de forte production et des périodes de faible production (voir page 15), une production photovoltaïque irrégulière, rapport de l'ordre de 3 entre les maxima journaliers (voir page 20) et un solde exportateur élevé (voir pages 4, 5, 37 et 38).

Les puissances installées mentionnées sur les tableaux et graphiques sont les plus récentes fournies par RTE (11/01/2024), à l'exception des puissances éoliennes (terrestres et maritimes) et photovoltaïques qui sont fournies par le SDES (31/12/2024). Les facteurs de charge sont calculés à partir de ces valeurs, ils peuvent être légèrement surestimés compte tenu des raccordements de nouvelles installations réalisées non prises en compte.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.